



Arnaque sms micropaiement facturé

Par **eclipse34**, le **07/05/2010** à **17:59**

Bonjour / BonsoirrrrrnEn début de mois j'ai utilisé un service de micro paiement en ligne édité par mobiletrend.com afin de payer des services disponible sur internet. Le lendemain je décide de regarder ma facture afin de voir et la stupeur 72 euros de hors forfait donc patient je décide de mailer la dite entreprise qui me certifie que je me suis bien fait arnaquer. La question est aujourd'hui ne pouvant pas payer le hors forfait c'est à dire les 24 ou 25 sms soit disant a 0.10 et généreusement facturé 3.12 devrais je quand même payer les 72 euros de hors forfait étant victime d'une arnaque.rnrnEn espérant une réponse rapide est certifiéernrnCordialement